Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** Dossier suivi par : Michel MAGIMEL et Gilles Le LARD 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01.49.55.81.80 - Fax : 01.49.55.83.70 Réf: MM/ND	**NOTE DE SERVICE** **SG/DMC/N2012-0184** **Date: 10 octobre 2012**

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 5 novembre 2012
Nombre d'annexe: 0

Objet : Appel à candidatures pour le poste de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France.

Mots-clés : Appel à candidatures

Résumé : Il est fait appel à candidatures pour le poste de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France.

Destinataires	
Pour attribution : Administration centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement Etablissements publics Réseau des IGAPS	Pour information : Syndicats

L'emploi de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France est déclaré susceptible d'être vacant.

Sous l'autorité du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et sous l'autorité fonctionnelle des préfets des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, sous réserve des compétences attribuées à d'autres services ou établissements publics de l'Etat, le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture. Au titre des missions régionales, il assure notamment la cohérence des interventions des établissements publics sous tutelle du ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt avec les politiques territoriales conduites par l'Etat, d'une part, avec les politiques des collectivités territoriales, d'autre part.

Au titre des missions départementales il aura notamment à mettre en oeuvre les politiques relatives au développement des filières alimentaires de qualité et à la protection et à la gestion durable des espaces agricoles, forestiers et périurbains. Il participera également à la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du fonctionnement des services déconcentrés et des secteurs d'activité du ministère. Il doit en outre faire preuve d'une aptitude marquée au management, à la communication, au dialogue et à la négociation afin de susciter les collaborations avec d'autres structures et de mobiliser les équipes. Une expérience confirmée dans un poste à responsabilité en services déconcentrés serait appréciée.

Cet emploi est classé en groupe I au sens du décret n°2009-360 du 31 mars 2009 modifié.
Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État régis par le décret sus visé.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire (tél. : 01 49 55 81 80).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un *curriculum* vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter du 5 octobre 2012, date de l'avis publié au journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention du Secrétaire général, avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières , 78 rue de Varenne 75349 Paris Cedex 07 SP.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL